

RÉUNION D'INFORMATION MOBILITE INTERNATIONALE 2022-2023

Direction Europe et International
13-14-15/10/2021

www.univ-nantes.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

Contacts

- **La Direction Europe et International (DEI) :**
 - Mobilités en Europe: international.europe@univ-nantes.fr
 - Mobilités Hors Europe: international.monde@univ-nantes.fr
- **Vos correspondants des relations internationales en UFR :**
 - **Administratif** : conseils sur les destinations / programmes + dépôt du dossier papier Envoléo (aides financières)
 - **Pédagogique** (enseignant) : validation du contrat d'études de l'année N+1 (+ validation par le responsable d'année N+1)
- www.univ-nantes.fr > Étudier / Se former > Partir à l'étranger

Mobilités dans le contexte sanitaire

ATTENTION : Les mobilités ne seront effectives que si les conditions sanitaires sont réunies.

A ce jour, les mobilités européennes et internationales sont autorisées sous réserve de respecter les consignes des pays de destination, cependant certains pays limitent toujours l'entrée des étudiants sur leur territoire.

Vérifier avant le départ les conditions de circulation entre la France et le pays d'accueil ainsi que les exigences d'entrée sur ce territoire

CONSEIL: Si projet de mobilité HUE, penser à un projet alternatif dans la zone UE/Erasmus+

Pourquoi partir en mobilité ?

Expérience personnelle et professionnelle unique

- Ouverture sur le monde
- Capacité d'adaptation et de communication
- Maîtrise d'autres méthodes pédagogiques et de travail
- Nouvelles langues, nouveaux savoirs et concepts

Jeudi 14 octobre 17 à 18h, sur le campus du Tertre, amphi B, venez rencontrer des étudiants qui sont partis en mobilité l'année dernière.

Les étapes de la candidature

1. Je réfléchis à mon projet
2. Je choisis l'établissement d'accueil / le programme en fonction de mon programme d'études
3. Je prépare mon programme de cours en accord avec mon correspondant pédagogique
4. Je constitue un dossier administratif et finalise ma candidature

Qui peut partir ? Conditions d'éligibilité

- **étudier à l'université de Nantes (à partir de la L2)**
- **niveau d'anglais ou de la langue de l'Université d'accueil (si université anglophone) : TOEFL/IELTS requis pour les USA, Canada, le Royaume-Uni parfois. Se renseigner sur le site de l'Université partenaire**
- **projet universitaire: cohérent, en lien avec vos études, approbation du contrat d'études par le responsable pédagogique de l'année N+1**
- **satisfaire aux exigences particulières imposées par l'université d'accueil**
- **durée du séjour : 1 à 2 semestres**

Quel type de mobilité ?

- **Mobilité d'études**

- Permet d'étudier à l'étranger dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire.
- Choix des cours de l'Université partenaire est reconnu par l'Université de Nantes.
- Les notes de l'Université partenaire sont converties et intégrées dans les relevés de notes de l'Université de Nantes

Quel type de mobilité ?

- **Mobilité de stage**

- Permet d'effectuer un stage au sein d'une entreprise, d'un institut de recherche, d'un laboratoire, d'une organisation ou tout autre lieu de travail pertinent situé à l'étranger
- Convention de stage entre l'étudiant, la composante de l'UN et l'organisme d'accueil
- Soutenance de stage au retour. La note est intégrée au relevé de note de l'Université de Nantes

**Jeudi 14 octobre 11h à 12h30, sur le campus du Tertre,
amphi D, venez assister à la conférence
« Décrochez un stage à l'international! »**

Quelle destination ?

- **Europe**

- Pays membres de l'Union Européenne* : Espagne, Italie, Irlande, Allemagne, République Tchèque, Lettonie, Suède...
- Pays partenaires* : Royaume-Uni, Norvège...

Selon les accords bilatéraux Erasmus+ et conventions bilatérales conclus par votre composante. Consulter votre correspondant des relations internationales pour connaître les destinations possibles.

- **Hors Europe**

- Amérique du Nord : Canada, Etats-Unis
- Amérique du Sud : Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Mexique
- Asie et autres destinations : Chine, Corée du Sud, Japon, Maroc, Sénégal

Quel programme ?



Erasmus+

- **Erasmus +** : programme financé par l'Union européenne et proposant des mesures destinées à soutenir les activités européennes des établissements d'enseignement supérieur, notamment l'échange d'étudiants.



- **ISEP et ISEP I to I** : Le réseau International Student Exchange Programs (ISEP) associe une centaine d'universités et de collèges américains à un nombre comparable d'universités réparties dans le monde entier, dont l'Université de Nantes.



- **BCI** : Le Bureau de Coopération interuniversitaire (BCI) regroupe 9 universités québécoises (dont 1 anglophone).
- **Conventions bilatérales Europe et Hors Europe** : Conventions bilatérales signées entre l'Université de Nantes et les Universités partenaires.

Comment partir ?

- **Quels que soient :**
 - La nature de votre mobilité (études ou stage)
 - Le programme (Erasmus+, convention, ISEP, BCI)
 - La destination (le pays de votre choix)

Vous devez impérativement compléter un dossier de candidature en ligne sur Mobility Online.

Le site de l'Université de Nantes est régulièrement mis à jour : <https://www.univ-nantes.fr/> >Etudier se former > Partir à l'étranger

Veillez vérifier la procédure à suivre auprès de votre correspondant des relations internationales.

Comment partir ? Démarches

1. **Votre dossier de candidature complet est à constituer en ligne sur Mobility Online** (pour BCI, dépôt dossier papier au correspondant RI de votre composante en plus du dossier sur Mobility Online) entre fin novembre et février en fonction de votre programme de mobilité.
 - *Les informations sur les calendriers de dépôt sur le site internet de l'Université, rubrique Etudier à l'étranger > Préparer son dossier de candidature > calendrier (mise à jour à venir)*
2. Sélection par l'Université de Nantes entre décembre et avril selon les programmes
3. Sélection par l'Université partenaire entre mars et juin selon les universités
4. Processus de demande d'aides financières entre avril et juillet

Comment partir ? Dossier de candidature

1. CV
2. 2 lettres de motivation (1 en français et 1 dans la langue d'enseignement de l'établissement d'accueil)
3. copie des relevés de notes universitaires
4. Contrat d'études validé par le responsable des études N+1 et le correspondant RI pédagogique (attention, le faire signer si possible avant vacances Noël)
5. Une attestation de maîtrise de la langue du pays d'accueil (attention : certains établissements d'accueil requièrent une attestation officielle de maîtrise de la langue : TOEFL / IELTS. Se renseigner auprès du Service Universitaire des Langues : www.univ-nantes.fr/pratiquerleslangues)
6. Autres documents nécessaires, varient selon le programme de mobilité. Renseignez-vous auprès de votre correspondant des relations internationales pour avoir la liste complète.

Attention : il existe un nombre limité de places disponibles pour chaque destination - 3 vœux possibles

Les aides financières à la mobilité existantes

Erasmus +

AMI

Jules Verne

Envoléo

Aide mobilité



Montant variable selon destination

800€ à 3600€

600 € max.
(150 €/mois hors UE -
100 €/mois UE)

Hors UE : 1000 €
UE : 500 €

Hors UE : 150 €/mois
UE : 100 €/mois



Boursiers

Non cumulable

Bonification possible
pour certains
boursiers

Non cumulable
(- de 3 mois)

L'attribution des bourses n'est pas automatique. Elle est soumise à la décision d'une commission d'attribution des aides financières à la mobilité internationales.



Contacts

- **La Direction Europe et International (DEI) :**
 - Mobilités en Europe: international.europe@univ-nantes.fr
 - Mobilités Hors Europe: international.monde@univ-nantes.fr
- **Vos correspondants des relations internationales en UFR :**
 - **Administratif** : conseils sur les destinations / programmes + dépôt du dossier papier Envoléo (aides financières)
 - **Pédagogique** (enseignant) : validation du contrat d'études de l'année N+1 (+ validation par le responsable d'année N+1)
- www.univ-nantes.fr > Étudier / Se former > Partir à l'étranger